Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux publics, 1er avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation4 p. (339r, 340r, 341v, 342v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux publics, 1er avril 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48822

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction1er avril 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireChristophle, Albert (1830-1904)
Lieu de destinationParis

Description

RésuméSur un tarif de la Compagnie du chemin de fer d'intérêt local de Belleville à Beaujeu. La compagnie du chemin de fer de Belleville à Beaujeu aurait proposé au gouvernement l'homologation d'un tarif dans lequel elle se réserve le droit de refuser de faire le transport de tout objet de poêlerie en font de fer qui ne serait pas mis en caisse. Godin explique le procédé d'emballage de ses produits depuis 30 ans : les pièces détachées sont emballées à l'intérieur de l'appareils avec de la paille et les surfaces extérieures de l'appareil sont visibles. Il explique le préjudice qu'il pourrait subir si le tarif était homologué et si les autres compagnies adoptaient la même disposition. Il estime que l'emballage en caisse lui reviendrait à 300 000 F et que cela causerait la ruine de son industrie. Il demande au ministre de refuser l'homologation du tarif de la Compagnie du chemin de fer de Belleville à Beaujeu.
Notes

- Destinataire : Albert Christophle est ministre des Travaux publics du 9 mars 1876 au 17 mai 1877.
- La lettre est signée : « Godin | Ancien député de l'Aisne ».

Mots-clés

Chemins de fer, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Fonte, Transport de marchandises
Personnes citéesCompagnie du chemin de fer de Belleville à Beaujeu
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48822